

Le Canard

MONTREAL, 22 AVRIL 1882

plus libre de mes mouvements, j'étais de loin si l'attitude du garde champêtre ne me dénonçait pas ses secrètes pensées.

Comme il venait droit sur moi, je ne fus pas long à supposer que sa pensée la plus intime était de m'être désagréable; aussi m'empressai-je de me replier vers un bouquet d'arbres, qui formait une fraîche oasis dans cette plaine ensoleillée. Le malheur est que je ne pouvais guère m'en échapper sans être vu.

Cependant le garde champêtre avait changé sa ligne droite en ligne oblique pour avoir le plaisir de me rencontrer. Ne pouvant rentrer sous terre, ce qui pourtant m'eût été alors souverainement agréable, il ne me restait plus qu'un parti à prendre; monter au plus haut d'un des arbres sous le couvert desquels je me trouvais caché.

Donc, me voilà grimant le long de l'écorce rugueuse d'un gros orme. Ce qu'il m'en coûtait, tu le sais, ô pantalon des dimanches que je portais cet heureux dimanche-là! Huit jours après, mes jambes en souffraient encore; mais sur le moment je ne sentais pas la douleur.

Enfin je suis dans les branches, bien dissimulé, du moins je l'espère. Hélas! j'avais compté sans Phanor. Ce chien de malheur, qui m'a suivi tant que j'ai voulu l'atteindre, se refuse à me quitter, maintenant que je le souhaite à tous les diables. En vain j'essaye de loin des gestes désespérés pour l'éloigner, il tourne autour de mon arbre, il l'embrasse, il s'y suspend avec des gémissements pleins de tendresse.

Pâcheuse tendresse! Comment n'attirerait-elle pas l'attention du garde champêtre? C'était bien la peine de monter dans cet arbre! J'aurais laissé au bas un écriteau: «C'est moi qui me cache» que j'eusse été tout aussi avancé.

Le garde champêtre n'avait pas à hésiter, il n'hésita pas. Il vint sans dévier à mon arbre, puis levant le nez:

— Hé! vous, là haut! dit-il, faites moi donc le plaisir de descendre.

— Pourquoi faire? demandai-je, affectant un grand air d'innocence.

— Tiens, fit le garde champêtre, pour causer un brio.

— Si ça vous était égal, nous pourrions causer comme cela.

— Non, dit le garde, ça me fait parler trop fort. D'ailleurs, je dois faire respecter les arbres de la commune. Allez, descendez et plus vite que ça!

— Et si je ne descendais pas?

— J'en serais désolé, mais je devrais vous dresser procès-verbal pour résistance à l'autorité.

— Et si je descendais?

— Je vous dresserais procès-verbal seulement pour chasse en temps prohibé.

— Eh bien, je ne descends pas.

— Vous descendrez.

— Je ne descendrai pas.

Le garde champêtre poussa un grognement. Il colla d'un air martial son sabre sous son aisselle gauche et fronga le sourcil.

— Écoutez, lui dis-je, je crois que vous me prenez pour un autre. Moi, je ne suis pas plus chasseur que votre brique.

— C'est donc ce chien là qui l'est pour vous? fit le représentant de l'autorité, en jetant de côté un coup d'œil à Phanor.

Je haussai les épaules. Mon interlocuteur fit entendre un grognement plus accentué que le premier. J'évoquai aussitôt le souvenir du garde champêtre légendaire, ce garde dont on a raison avec une pièce de quarante sous. Ah! si j'avais eu quarante sous! Mais je n'avais pas cinq centimes.

(A CONTINUER)

Abonnez-vous à l'Album Musical.

Le CANARD paraît tous les samedis. L'abonnement est de 50 centimes par année, payable d'avance. On ne prend pas d'abonnement pour moins d'un an. Nous le vendons aux agents huit centimes la douzaine, payable tous les mois.

Vingt par cent de commission accordée à toute personne qui nous fera parvenir une liste de cinq abonnés ou plus.

Annances: Première insertion, 10 centimes par ligne; chaque insertion subséquente, cinq centimes par ligne. Conditions spéciales pour les annonces à long terme.

Mons. A. H. Gervais, de Haverhill, Mass., est autorisé à prendre des abonnements.

A. FILIATREAU & C^{ie},
Éditeurs-Propriétaires,
No. 8 Rue Ste. Thérèse.
Boîte 375.

Chronique d'Ottawa

Nos députés s'émancipent. Ils mènent une vie très irrégulière, et rentrent à des heures indues. Il leur est même arrivé, la semaine dernière, de prolonger jusqu'à huit heures du matin, une épouvantable orgie.... de discours. C'est comme je te le dis: Pendant que *Indor* (rien d'Elizabeth d'Angleterre) de ce sommeil paisible que procure la pratique de toutes les vertus chrétiennes, civiques et domestiques, les mandataires du peuple s'engouaient sur une vaste échelle à la Chambre des Communes, ainsi nommée à cause du grand nombre de lieux communs qui s'y débitent.

J'en connais qui, dans le chimérique espoir de passer pour des aigles, s'élèvent d'un vol rapide et énergique vers les régions éthérées, mais c'est pour retomber à plat immédiatement. Ce n'est pas avec des ailes de coq d'Inde, non plus qu'avec des zèbres intempestifs que l'on peut réussir à planer dans la haute politique. D'autres ressemblent plus au vautour qu'à l'importeur quel autre oiseau de proie. Ceux-là choisissent la nuit pour déployer leur zèle (et les ailes). Ceci s'explique par le fait que c'est la nuit concolor (du Pérou). — *Qu'on dort* pour les abrutis qui dorment en plein jour. — Honni soit qui osera dire: «*Le Canard dort dur.*» sous le fallacieux prétexte qu'il a trop vu *dort* le gé dans la présente chronique. Dorénavant il y en aura moins, mais il faut toujours que je te parle un peu de M. Eudore Evanturel, qui est de passage ici retour de Boston. Il nous a très bien raconté une balangoire d'un nommé François Cyppe, qui ne doit pas l'être beaucoup, puisqu'il fait des vers, ce qui n'est pas une raison pour qu'il refuse d'en prendre. Cela vous a pour titre, «La grève des forgerons» et ça me paraît être une imitation de la pièce de M. Fréchette, à propos de l'offre de service, fait en 1870 par les Canadiens du Canada aux Canayens des vieux pays. Dans tous les cas il s'agit d'un vieux forgeron qui en tue un jeune à coups de marteau, parce que ce dernier lui a dit: «*lâche.*» Il me semble qu'il aurait bien pu au moins lui laisser terminer sa phrase. Il est évident que le jeune homme aux acroche-cœur voulait tout simplement lui dire: «*Lâche, il est aspiré.*» Voyons, entre nous, est-ce qu'on tue un homme pour cela?

Mais me voilà loin de M. Eudore Evanturel. Ce dernier disait dernièrement qu'un certain poète s'était permis de lui prendre des vers entiers pour les intercaler dans une autre pièce. (Histoire d'améliorer sa propre versine, je suppose). Une femme d'esprit qui se trouvait présente, s'adressant au poète lui dit: «*Voilà ce qu'on peut appeler exploiter la poule aux œufs d'or.*» M. Evanturel songe à repartir pour Boston, dès qu'il sera suffisamment revenu de sa stupéfaction.

Mais me voilà loin de M. Eudore Evanturel. Ce dernier disait dernièrement qu'un certain poète s'était permis de lui prendre des vers entiers pour les intercaler dans une autre pièce. (Histoire d'améliorer sa propre versine, je suppose). Une femme d'esprit qui se trouvait présente, s'adressant au poète lui dit: «*Voilà ce qu'on peut appeler exploiter la poule aux œufs d'or.*» M. Evanturel songe à repartir pour Boston, dès qu'il sera suffisamment revenu de sa stupéfaction.

Mais me voilà loin de M. Eudore Evanturel. Ce dernier disait dernièrement qu'un certain poète s'était permis de lui prendre des vers entiers pour les intercaler dans une autre pièce. (Histoire d'améliorer sa propre versine, je suppose). Une femme d'esprit qui se trouvait présente, s'adressant au poète lui dit: «*Voilà ce qu'on peut appeler exploiter la poule aux œufs d'or.*» M. Evanturel songe à repartir pour Boston, dès qu'il sera suffisamment revenu de sa stupéfaction.

L'autre jour il y a eu discussion,

la Chambre siégeant en comité des subsides, à l'occasion des divers crédits demandés pour l'entretien de la Milice et de la Défense.... de fumer. Quelle admirable chose que notre système militaire! On est toujours à nous corner aux oreilles que les Anglais sont des hommes très pratiques. Or, personne ne peut nier que, pour ce qui concerne notre organisation militaire ce sont eux qui donnent le ton. Chaque année le Canada dépense un million pour la milice et la défense.... d'avancer (comme disent les annonces.) En a-t-il pour son argent de milice et de défense?

Ce ne sont pas les mascarades en habit couleur de homard bouilli, ou en tunique vert bouteille, ni les partis de tir... à la cible, ni les compléments que l'on adresse aux volontaires, ni les dîners de l'Association des Carabiniers qui peuvent satisfaire les aspirations belliqueuses qui font battre les cœurs canadiens. Qu'on déclare la guerre à la république de St. Marin, au Val d'Andorre ou à la principauté de Monaco, ou bien que l'on flanque au Mont de Piété tous ces casques à pointe que l'on a fait venir exprès pour empaler les ennemis qui pourraient avoir l'audace de tourner le dos à nos braves guerriers, à quoi sert d'inspirer à toute une population le désir légitime de piquer une tête dans les basses œuvres des fayards si l'on ne prend pas des mesures pour lui procurer les fayards en question. L'Association des carabiniers est une magnifique institution qui permet à quelques tireurs émérites d'aller se ballader aux frais du pays, à Wimbledon ou à Shrobury. Et lorsqu'on a formé une dizaine de brûleurs de cartouches qu'on aurait dû charger (pas les cartouches) de défricher un nombre égal de terres en bois debout, on croit que le pays est sauvé. Cela coûte la bagatelle de \$38,000, l'orgueil britannique canadien est satisfait et le résultat pratique est le même que celui d'un succès remporté par le râteau Harlan.

Si la fortune nous accordait l'immense avantage d'une guerre, ce serait Jean Baptiste qui paierait les pots cassés et qui fournirait la chair à canon. Il est probable que les héros de Wimbledon ne figureraient pas en grand nombre sur le champ de bataille. Nous avons ici un commandant de la milice canadienne qui gagne ou reçoit \$4000 par année, un collègue militaire qui coûte bien \$60,000 par année au pays. Tout cela pour donner à notre population une fausse idée du service militaire.

La politique constante de tous les gouvernements qui se sont succédés depuis que nous avons une milice nationale a toujours été de réserver les armes supérieures pour des canadiens-anglais. Si l'on en doute, que des canadiens-français tentent d'organiser une compagnie de génie, une batterie d'Artillerie ou même un escadron de cavalerie, ils verront comment ils seront reçus. C'est déjà assez difficile pour eux de faire accepter les services d'un corps d'infanterie canadienne-française. Tandis qu'on accorde aux fusiliers écossais de Montréal la permission de porter un uniforme spécial, on refuse obstinément de permettre la même chose aux franco-canadiens. Les quelques majors de brigade d'origine française sont des officiers d'infanterie et, advenant une guerre, ils se trouveraient les subalternes d'officiers d'artillerie ou du génie qui occupent un grade inférieur quant au titre, mais supérieur de fait, puisque, dans la hiérarchie des diverses armes du service c'est l'infanterie qui vient en dernier lieu.

Et l'on reprochera encore aux canadiens-français de ne pas montrer assez de zèle pour le service militaire,

cela prouve tout simplement qu'ils ne tiennent pas assez à jouer au soldat pour devenir les dupes de cette farce que l'on appelle la milice canadienne.

Dans le volume anglais des *débats*, je remarque que les discours qui ont été traduits du français sont parfois marqués «*French.*» Il paraît que l'éditeur a reçu des ordres spéciaux à cet effet. A-t-on voulu indiquer par là que l'anglais fourni par le traducteur laisse à désirer? Je sais qu'il est en général meilleur que l'anglais débité par les trois quarts des députés de langue anglaise. Peut-être veut-on faire ressortir le petit nombre des discours prononcés en français. Dans ce cas l'on devrait au moins avoir l'honnêteté de marquer ainsi tous les discours prononcés en français. Nos députés d'origine française nous font déjà assez de tort en parlant l'anglais de préférence à leur langue maternelle, c'est bien le moins que l'on ne vienne pas encore réduire le nombre déjà trop restreint des discours français, dans le but de faire croire à l'inutilité de l'emploi des deux langues. Et voilà!

COUACS

Nous extrayons ce qui suit des colonnes de la *Patrie*; ce n'est pas signé *Cyprien*, mais nous avons cru reconnaître le style du spirituel chroniqueur.

«*Que le Club national offre ses remerciements les plus sincères à La Patrie pour sa bienveillance et ses sympathies à l'égard du club, et dont ce journal a fait preuve par le zèle qu'il a déployé afin d'assurer le succès du banquet du club, par la publication gratuite des annonces de ce banquet, et aussi par la publication des avis de convocation et des comptes-rendus des séances.*»

Il y en a comme ça qui soutiennent que M. J. E. Robidoux est l'auteur de l'entrefilet en question, mais nous persistons à croire que *Cyprien* y a mis la dernière main, puisque cela a paru en même temps que sa chronique.

Un charmant enfant que le jeune Anatole. Seulement il ne faut rien lui laisser sous la main.

Son père, un jour, oubliant cette précaution, le laissa en face d'une magnifique assiettée de raisin.

Il aurait fallu être un sage et même un saint pour résister à cette tentation.

Anatole prit une des grappes, la plus belle, la plus mûre, la plus appétissante, et l'approchant de ses lèvres, il dit:

— Il y a promesse de mariage entre cette grappe et ma bouche. Si quelqu'un connaît des empêchements à cette union, il est prié de les faire connaître.

Nul ne se présentant pour révéler les empêchements, Anatole mangea la grappe et l'assiettée.

Cependant le père était dans une pièce voisine, voyant et entendant tout.

Il entra, mit à nu le... de son héritier, et avant de frapper il dit:

— Il y a promesse de mariage entre ma main et le... d'Anatole. Si quelqu'un connaît quelque empêchement il est prié de le révéler.

— Je connais, s'écria Anatole, je connais un empêchement.

— Lequel? dit le père.

— Les parties ne sont pas d'accord.

Le comte de V... du ton le plus doux à son domestique.

— Joseph, vous avez encore goûté à mon rhum, et vous y avez mis de l'eau pour combler le déficit.

Joseph après avoir eu un moment d'hésitation:

— Je l'avoue Monsieur le comte, mais je vous jure que je n'en boirai plus.

Le comte de V... haussant doucement les épaules:

— Toujours de l'exagération! Je ne vous demande pas de ne pas en boire, je vous demande seulement de ne pas mettre d'eau dans le resto. Car, il n'est pas juste que vous buviez le rhum pur et moi du rhum coupé!

Un vieux curé nommé M. Berthe, avait la singulière manie de ne jamais répondre aux questions qu'on lui faisait sans faire rimer sa réponse avec la demande de son interlocuteur. L'évêque de ce bon vieux prêtre étant mort, un autre comme de juste, fut nommé pour le remplacer. M. Berthe, en fils soumis, dut aller à la ville rendre ses devoirs à son supérieur. Or, le nouvel évêque, quoique n'ayant jamais vu l'Abbé Berthe, avait souvent entendu parler de cette particularité. M. Berthe arrive donc, frappe à la porte, se fait annoncer et Mgr. vient le recevoir:

— C'est vous qui êtes l'Abbé Berthe?

— Oui certes!

— Le grand rimeur?

— Oui Monseigneur!

— Attachez-là votre cheval.

— Mgr. vous parlez mal!

— Comment?

— Parce que mon cheval est une juente.

Le département du feu de Hamilton, Ont. sous la conduite du chef A. W. Aitchison, n'a pas de supérieur dans aucune ville de la Puissance. Le chef Aitchison, il y a quelque temps fut gravement blessé en se rendant à un incendie. Sa tête, ses épaules et son dos étaient en compote. Quelqu'un lui ayant demandé, comment il se faisait, qu'il s'était guéri si rapidement, il répondit: «*Le plus simplement du monde, l'Huile de St. Jacob remetta un homme sur ses pieds, s'il y a la moindre étincelle de vie en lui. Je me suis servi de cette médecine merveilleuse, dès le commencement, et le résultat est que je suis aujourd'hui en bon ordre et condition. L'Huile de St. Jacob, cette panacée qui guérit le pompier des rhumatismes, des brûlures, etc., m'a guéri instantanément, complètement et permanentement. C'est le remède par excellence pour tout notre département du feu.*»

Deux Bordelais déjeunaient mercredi, chez Brébant, un chirurgien de marine et un capitaine au long cours.

— J'ai passé six mois en Guinée, disait l'un. Il faisait tellement chaud que, pour respirer un peu, j'étais obligé de me recueillir dans ma malice.

— Moi disait l'autre, j'ai horriblement souffert dans une expédition au Sénégal. Nous étions treize; il fallait gagner à la hâte un petit fort placé à l'Ouest.

Il y avait cinquante-trois degrés de chaleur à l'ombre!

— Et comment faisiez-vous?

— Nous nous tenions au soleil.

Jeudi dernier, une maison de commerce de cette ville, recevait de Winnipeg la dépêche suivante: Envoyez-moi par le prochain train express, un de vos splendides chapeaux en soie. Les Montréalais établis ici se distinguent entre tous, par les magnifiques chapeaux qu'ils se sont procurés chez vous avant leur départ. Ce télégramme était reçu par nos célèbres chapeliers, Dérome et Lefrançois, coiffeurs des rues Ste Catherine et Amhorst, Montréal.